



© nro

## Une bonne formation continue? Ça existe!

Une formation sur les nouveaux moyens de mathématiques en 1re et 2e années a eu lieu récemment sur le site chaud-de-fonnier de la HEP-BEJUNE.

À la convocation, la plupart des participantes a fait preuve d'un enthousiasme très mesuré. Nous redoutions un énième module théorique sans aucun outil concret ni d'autre enjeu que d'avoir validé la journée de formation obligatoire.

Eh bien! Nous avons été surprises, conquises, car cet axe de formation était constitué de plusieurs parties: de la théorie certes, mais aussi des ateliers pratiques coachés par des enseignantes du terrain. Cette formation de qualité a pu bénéficier de l'expérience de quatre enseignantes de 1re et 2e qui ont testé préalablement les nouveaux moyens avec leur classe et partagé avec nous des éléments bien concrets. Nous nous sentions enfin concernées et avons très envie de créer du matériel pour nos élèves et le tester immédiatement dans nos classes. Il faut souligner les talents d'animateur de Cédric Béguin, dont nous avons pu apprécier les grandes compétences. Il a parfaitement saisi les enjeux-clés de la formation continue et a su conjuguer les exigences institutionnelles et la réalité du terrain.

À l'heure où l'école opère de grands changements, il est indispensable de concevoir intelligemment la formation des enseignants en proposant des journées comme celle-ci. Merci de l'avoir compris! (cn)

## Suivi des résolutions de l'AG du 1er novembre

Le comité cantonal a reçu une belle délégation du Service de l'enseignement obligatoire (SEO) conduite par son chef M. Jean-Claude Marguet pour évoquer les résolutions adoptées en assemblée lors de la journée syndicale de l'automne dernier. À propos du texte «Du respect, svp!», le chef du SEO a d'abord souhaité assurer les enseignants de son profond respect et a regretté que ceux-ci ne perçoivent pas toujours la confiance qu'il leur témoigne. Le syndicat a précisé que le service n'était pas spécifiquement visé, mais que le corps enseignant a trop souvent l'impression de compter pour beurre et de ne voir pris en compte ses considérations quant aux conditions de travail – et de progression de la classe – qu'en second, voire en dernier lieu. Si tous les enseignants souhaitent travailler en harmonie avec les familles pour le bien de chaque enfant, le SAEN a dénoncé des dérapages de plus en plus fréquents où certains parents les tyrannisent en privilégiant le bien-être exclusif de leur progéniture... et cela quelquefois avec le consentement implicite de la direction. La soumission de celle-ci aux autorités politiques locales<sup>1</sup> qui l'ont choisie – ainsi que leur statut 100% communal, au contraire de celui des enseignants – ne simplifie pas la chose.

Lors de la même rencontre, Patrick Duvanel a expliqué partager la plupart des préoccupations du SAEN concernant l'usage des outils informatiques. L'Office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO) est à l'œuvre pour faciliter les choses. La démarche est en cours et, par exemple, un seul type d'identification (RPN) est requis pour accéder à divers sites; mais il faut hélas la répéter à plusieurs reprises. Le syndicat a encore déploré le caractère hétéroclite des plateformes d'établissements, dont la qualité est très variable, mais rarement efficiente. Sur ce plan, l'OISO est impuissant, régionalisation oblige! (pg)

<sup>1</sup> Parfois clientélistes...

## Cantonalisation... de la formation professionnelle

Branle-bas de combat pour les journalistes le 3 mai à la réception d'un communiqué du Département de l'éducation et de la famille (DEF) avec embargo jusqu'au lendemain à 14h. Des compléments d'information émoustillants apparaîtront-ils à l'occasion de la conférence de presse? Se dirige-t-on vers un nouvel affrontement avec le personnel enseignant? Les imaginations galopent. Des séances d'information ont lieu dans des lieux névralgiques... qui n'informent en rien! La conférence de presse ne distille guère plus de détails que le communiqué. Tout le monde reste sur sa faim. Pourquoi donc un tel brouhaha? Les communicants du département sont-ils désœuvrés?

Bref, retenons que tous les centres professionnels passeront bientôt (d'ici 2025, quand même!) sous une direction commune.

Quant aux questions des curieux, telles que l'éventualité de pertes d'emplois, il est prématuré d'en parler. D'ailleurs, la mise en place se fera en concertation avec les syndicats... qui ont appris la nouvelle par la presse! (pg)



© Gianni Ghiringhelli

# Gardez-nous des ingénieurs de l'éducation!

HarmoS a 12 ans et le plébiscite (86%!) a abondamment servi à justifier une gerbe de projets parfois sans aucun rapport avec les articles constitutionnels acceptés en mai 2006. Dans la foulée, le chantier du Plan d'études romand s'est achevé pile quatre ans plus tard... Alors, tout baigne?

Pierre Graber, président du SAEN



Certains tirent complaisamment sur les «pédagogistes» supposés avoir dévoyé l'école. Ils ont tort, car nos problèmes ont bien d'autres origines.

La tâche de l'enseignant-e s'est fortement complexifiée depuis que d'autres «spécialistes» se sont chargés de définir les priorités et d'imposer le calendrier. Ces experts n'ont généralement aucune notion de la réalité des classes; dans le meilleur des cas, ils s'appuient sur une expérience fugace remontant au début de leur carrière. Ces gens-là n'ont rien à voir avec de vrais pédagogues, ce sont des ingénieurs de l'éducation.

Malheureusement, ils tiennent les rênes de l'école. Depuis leurs bureaux, ils analysent les méthodes, les moyens d'enseignement, les résultats collectés pour en tirer des injonctions présentées comme de bonnes pratiques. À leurs yeux, l'enseignement (et même l'éducation) est assimilé à une science.

## L'enseignement n'est pas une histoire dont on est le héros...

... où l'on suit un itinéraire prédéterminé par les réponses à des questions (des observations dans notre cas). C'est toute la différence entre un vrai pédagogue et un expert en éducation, fut-il docteur.

L'enseignement n'a rien d'une science. Pour l'essentiel, le facteur humain est déterminant.

Je me souviens que ma meilleure année d'école était une sixième de l'époque<sup>1</sup>, rassemblant des élèves qui n'avaient pas réussi à entrer en secondaire après leurs cinq années d'école primaire. C'est à coup sûr l'année où l'on a le moins suivi le programme. On y a par contre fait davantage

d'expression que durant tout le reste de notre scolarité. On a enquêté, rencontré des gens intéressants (des artistes, notamment), joué au foot et contribué à la restauration du Grand-Cachot. Je ne l'ai compris que bien plus tard, mais l'enseignant s'était arrangé pour que chaque élève soit valorisé d'une façon ou d'une autre. Et ça a marché!

Sous l'impulsion d'ingénieurs de l'éducation, notre canton a installé en urgence une réforme de l'école secondaire. Or, depuis 1990 (!) et jusqu'en 2008, trois groupes de travail animés par des praticiens neuchâtelois ont consacré beaucoup de temps et d'énergie pour que la section préprofessionnelle soit digne de son nom. En ville de La Chaux-de-Fonds, une vaste expérience pédagogique a été conduite durant près de dix ans... avec succès!

Pourtant, séduits par les promesses d'un système à profils multiples, autorités et politiciens ont mis en place la structure actuelle devant permettre à chaque élève d'exploiter au mieux ses capacités. Faute de moyens – mais pas seulement –, si ça fonctionne probablement avec les meilleurs, la dynamique est cruellement en panne pour les autres. L'école a choisi de privilégier les savoirs scolaires, les disciplines, la théorie; sur le papier, c'est magnifique, mais il y a hélas une forte cohorte qui n'y adhère pas. Pour ces élèves-là, la classe était un lieu de vie. Nous ferions bien d'entendre le message que leur révolte délivre. Il est urgent de réanimer le cycle <sup>3</sup>!

<sup>1</sup> Chez Pierre von Allmen à Vauseyon

# Encore une neuchâteloiserie! Vive les cercles!

Le passage imminent de Prévoyance.ne à la primauté des cotisations a amené la cheffe du département à recommander aux directions d'écoles cantonales (lycées, centres professionnels) d'admettre le départ à la retraite des enseignants qui le souhaitent au 31 décembre prochain.

Il semblerait que Mme Maire-Hefti avait l'intention de rédiger une recommandation allant dans le même sens pour les directions des écoles de l'enseignement obligatoire.

Mais, halte-là! Les cercles se sont empressés de faire savoir qu'ils sont les employeurs des enseignants et qu'ils

sont libres de leur choix, en l'occurrence de refuser une telle invitation: «Notre autorité n'entrera pas en matière pour préavis favorablement d'éventuelles demandes de départ en retraite anticipée au 31 décembre 2018 auprès du Département de l'éducation et de la famille (DEF), si l'autorité de nomination décidait d'ouvrir cette possibilité dans les semaines à venir.»<sup>1</sup>

Encore une prérogative régionale qui s'applique au détriment des enseignants. Quelle chance d'avoir des patrons aussi prévenants! (pg)

<sup>1</sup> Extrait d'une communication du comité scolaire de l'éorén

la  
vigie



## Des kilomètres pour les beaux yeux de la Princesse?

Le soutien par le mouvement est une spécificité dont les autorités de notre canton se disent fières... mais pas au point de renoncer à une éventuelle économie, même de bouts de chandelles!

Les tout jeunes élèves maladroits, en déficit d'équilibre ou présentant des difficultés en motricité fine, bénéficient de ce soutien faisant appel à la rythmique, à la danse ou au sport.

Comme les interventions en petit effectif durent le temps d'une leçon, les enseignantes peuvent rarement enchaîner plusieurs séquences dans un même lieu. Elles sont donc condamnées à se déplacer d'un collège à un autre, dans un même cercle ou dans des zones voisines<sup>1</sup>. Jusqu'à l'année dernière, les frais de transport étaient remboursés par le Département de l'éducation et de la famille (DEF) selon les normes en vigueur dans l'administration cantonale. Selon les cas, cela pouvait représenter jusqu'à 400 francs mensuellement.

Mais... la régionalisation est passée par là! À la recherche d'économies<sup>2</sup>, après avoir maintenu le système durant cinq années, le DEF s'est subitement aperçu qu'il payait une prestation gérée à l'échelon communal. Fini le remboursement des frais de transport!

Ça ne sauve peut-être pas les finances cantonales<sup>3</sup>... mais ça fait un vrai trou dans certains budgets familiaux!

Le canton s'en lave les mains et renvoie auprès des communes. En bonne harmonie, celles-ci auraient dû spontanément assurer la relève. Dans un monde idéal, oui! Mais pas dans notre école régionalisée... Trop compliqué. Après tout, il arrive qu'une enseignante se déplace dans deux cercles différents durant la même journée, voire la même matinée. Qui doit payer alors?

Personne n'a anticipé et le DEF suggère maintenant aux syndicats d'intervenir auprès des employeurs (il y a sept cercles et treize centres scolaires). C'est vrai qu'il lui aurait été impossible d'y penser lui-même!

En attendant, les animatrices se serrent la ceinture et assistent impuissantes à la hausse du prix de l'essence...

<sup>1</sup> Ce qui les prive d'ailleurs de récréation et limite le nombre de leçons qu'elles peuvent assurer

<sup>2</sup> Le deuxième volet initié par le Conseil d'État

<sup>3</sup> 30'000 francs annuels

# L'informatique fait gagner beaucoup de temps... à condition d'en avoir beaucoup à investir

Brigitte Tisserand

**N**ous vivons une époque que nous ne pouvons plus imaginer sans informatique et l'école ne peut évidemment pas s'exclure de ce monde. Nos élèves, futurs citoyens, doivent être familiarisés à ces outils comme l'exige d'ailleurs le Plan d'études romand et les enseignants sont de plus en plus appelés à utiliser l'ordinateur dans la gestion de leur classe. Mais, car il y a évidemment un mais, comment parvenir à ces fins sans outils adaptés?

Une fois de plus, le canton de Neuchâtel n'a pas les moyens (ou ne veut pas les engager) pour remplir sa mission de formation et alléger au lieu d'alourdir le travail des enseignants. Une bonne partie du parc informatique des écoles est désuet, l'office de l'informatique scolaire ne soutiendra sans doute pas le contraire. Ainsi, dans les collèges, on hésite de plus en plus à éteindre les ordinateurs en fin de journée pour éviter de perdre parfois plus de dix minutes à l'allumage. Si les heures de travail des enseignants étaient mesurées comme celles du personnel administratif, on aurait changé depuis longtemps les postes! Mais comme notre temps de travail n'est pas clairement délimité, personne ne voit l'utilité de changer quoi que ce soit.

Aux cycles 1 et 2, avec un ordinateur pour trois élèves, il est difficile de leur inculquer les bases de l'utilisation des outils informatiques. Comment imaginer dès lors que ces enfants vont s'en sortir dans le volet informatique des épreuves de références? Les plus grands passent souvent plus de temps sur l'ordinateur ou la tablette de leurs parents que sur celui de l'école. Habités à zapper d'un jeu à l'autre, ils ont tendance à ne pas prendre très au sérieux des exercices sur l'ordinateur, ce qui transparaît dans les résultats du volet informatique. Et puis, il ne faut pas oublier que pour les élèves apprentis-lecteurs en 3e et 4e, c'est déjà un défi de se connecter avec leur identifiant sans parler des difficultés de compréhension des consignes.

Les logiciels utilisés laissent aussi à désirer, que ce soit du côté de l'élève ou de l'enseignant. Des jeux très sympathiques comme *math 1-4P* ne sont plus mis à jour depuis longtemps et ne sont pas remplacés.

Pour l'évaluation, l'outil *Excel* «acquis de connaissances et de compétences» – pourtant parti d'une excellente initiative de terrain – a été proposé aux enseignants «dans son jus». Heureusement, il sera bientôt remplacé par un *Folio* qui semble plus simple d'utilisation.



Contrairement au bilan, qui, bien qu'amélioré dans sa présentation et enfin accessible pour les enseignants de 1re et 2e, n'est pas encore au point. Si la prochaine année scolaire devrait éviter aux enseignants de 5e et 6e d'avoir à biffer à la main la rubrique «anglais»<sup>1</sup>, il faudra néanmoins continuer à imprimer bilan par bilan. Avec une seule personne en charge du développement des programmes au Service de l'enseignement obligatoire, des adaptations pourtant essentielles ne peuvent toutes être traitées rapidement. Et les enseignants en font les frais, eux dont le temps de travail ne connaît pas de limites.

Enfin, que dire des différences entre les sites des centres? La plupart des cercles proposent à leurs enseignants une plateforme peu conviviale, d'autres, plus rares, ont conçu avec l'aide des enseignants une interface intuitive, complétée par une distribution intelligente de l'information par courriel. Malheureusement, au grand dam des enseignants, les directions de centres ne semblent pas échanger leurs bonnes pratiques. Elles renoncent donc à des moyens de soutenir les enseignants dans leurs tâches administratives et dans leur mission de transmission de savoir. En fin de compte, même si l'Office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO) fait des efforts, en comparaison avec d'autres cantons, notamment alémaniques, Neuchâtel se retrouve une fois de plus en queue de peloton. •

<sup>1</sup> Dont l'enseignement débute en 7e année